

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF1128

présenté par

Mme Louwagie, Mme Dalloz, Mme Boëlle, M. Hetzel, M. Sermier, Mme Corneloup, M. Vatin,
M. Kamardine, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Bazin-Malgras, M. Dive, Mme Beauvais, M. Nury,
M. Gosselin, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Bonnivard, M. Reiss, Mme Audibert, M. Vialay,
M. Bouley, M. Bazin, M. Le Fur, Mme Serre, M. Rolland et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 31, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.